

D O S S I E R

GESTION DES RESSOURCES EN EAU

**ÉDITION
N° 0024**

Des territoires encore sous le stress hydrique

ACTUALITÉ

P. 05-08



ÉDITORIAL

**Deux ans déjà !
par Benoît SAMBOU**

P. 04

AU CŒUR DES TERRITOIRES

**Ces menaces qui pèsent
sur le parc
du Niokolo-Koba**

P. 18-20



ACTUALITÉ



BAISSE DU COÛT DE LA VIE

**Le secteur privé national prêt à jouer
sa partition**

P. 15

MISSIONS ET OBJECTIFS DE LA CNDT

Les missions de la Commission nationale du Dialogue des Territoires CNDT sont précisées par le Décret n°2015-1970 du 21-12-2015 portant création et fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de la CNDT.

Ces missions sont au nombre de six (06) :

- Assister Monsieur le Président de la République dans la définition de mécanismes de coopération territoriale ;*
- Accompagner le Gouvernement dans la promotion des Groupements d'intérêt communautaire;*
- Aider les collectivités locales à la mise en place de groupements d'intérêt communal et à la création d'Etablissements publics territoriaux;*
- Faciliter la constitution des groupements territoriaux ou pôles territoires;*
- Faciliter les relations entre gouvernement et collectivités locales d'une part et d'autre part entre collectivités locales pour améliorer la concertation entre acteurs territoriaux;*
- Fournir au Président de la République et au Gouvernement, les analyses nécessaires au renforcement des ressources humaines, matérielles et financières des collectivités locales.*

La mise en œuvre des missions de la CNDT permettra l'atteinte des objectifs suivants :

- Faciliter la cohésion économique, sociale et territoriale grâce à la valorisation de mécanismes de coopération territoriale ;*
- Aider à la définition des dispositifs de gouvernance des territoires en favorisant le dialogue intra-territorial et interterritorial;*
- Appuyer le renforcement des ressources humaines, matérielles et financières des collectivités locales en définissant des mécanismes adaptés pour leur mobilisation.*



ÉDITORIAL



P. 04

Deux ans déjà !
par Benoît SAMBOU
Président de la CNDT

ACTUALITÉ



P. 09-12

Le Président Bassirou Diomaye FAYE prend ses marques diplomatiques

ACTUALITÉ



P. 13 -14

SÉNÉGAL ET GAMBIE
Focus sur les axes prioritaires d'une coopération bilatérale



Dossier

P. 05-08

GESTION DES RESSOURCES EN EAU

Des territoires encore sous le stress hydrique

ACTUALITÉ



P. 15

BAISSE DU COUT DE LA VIE
Le secteur privé national prêt à jouer sa partition

AU COEUR DES TERRITOIRES



P. 18-20

Ces menaces qui pèsent sur le parc national du Niokolo-Koba

CULTURE



P. 21-22

Le Kamaguène : la fête des récoltes en pays Kassas

Directeur de publication

Papa Abdoulaye DIOP

Rédacteur en chef

Boubacar Demba SADIO

Chef d'édition

Sonia Hernanie BASSE

Crédit Photo

Papis Ndiaye

Conception graphique

Moïse André SAMBOU

Mamadou Lamine KASSE

Deux ans déjà !



Chères lectrices,
chers lecteurs,

C'est avec une immense joie que nous célébrons aujourd'hui le deuxième anniversaire du magazine "Échos des territoires". Deux ans d'exploration, de découverte et de partage au cœur des régions, des cultures et des enjeux qui façonnent nos communautés.

Depuis le premier numéro, nous nous sommes engagés à être plus qu'un simple magazine : nous avons voulu être votre guide, votre compagnon de route dans cette exploration constante des richesses qui font la diversité de nos territoires. Et quelle aventure cela a été !

“

Deux ans d'exploration, de découverte et de partage au cœur des régions, des cultures et des enjeux qui façonnent nos communautés.

De la campagne verdoyante aux ruelles animées des villes, nous avons sillonné les chemins qui tissent la trame de nos vies. Nous avons rencontré des hommes et des femmes passionnés,

des artisans de tous horizons qui œuvrent chaque jour pour rendre nos régions plus belles, plus dynamiques, plus solidaires.

À travers nos pages, nous avons voulu refléter la véritable essence de nos territoires : leur beauté naturelle, leur histoire riche, mais surtout, leur formidable capacité à se réinventer, à innover et à se rassembler pour surmonter les défis de notre époque.

“

Nous avons voulu être votre guide, votre compagnon de route dans cette exploration constante des richesses qui font la diversité de nos territoires.

Ces deux années ont été marquées par des moments forts de partage, des rencontres inspirantes, mais aussi par des défis que nous avons relevés ensemble. La pandémie de Covid-19 qui a frappé le monde entier, nous a rappelés à quel point il était important de rester connectés, solidaires et résilients. Et c'est dans cet esprit que nous avons continué à vous servir chaque mois des faits qui résonnent, qui inspirent et qui célèbrent la force de nos communautés.

Alors que nous entamons une nouvelle année, dans un contexte d'installation d'un nouveau régime démocratique, nous tenons à remercier chacun d'entre vous, nos fidèles lecteurs et lectrices, pour votre soutien indéfectible. C'est grâce à vous que "Échos des territoires" continue de grandir, de s'épanouir et d'embrasser toujours plus largement la diversité et la richesse de nos territoires.

“

À travers nos pages, nous avons voulu refléter la véritable essence de nos territoires : leur beauté naturelle, leur histoire riche, mais surtout, leur formidable capacité à se réinventer, à innover et à se rassembler pour surmonter les défis de notre époque.

Que cette nouvelle ère soit l'occasion de nouvelles perspectives qui enrichiront davantage notre magazine et notre communauté. Ensemble, continuons à faire résonner les échos de nos territoires !

Bien à vous

Benoit SAMBOU
Président de la CNDT

Des territoires encore sous le stress hydrique

L'eau est un bien précieux et limité, essentiel pour l'alimentation en eau potable des populations, le développement de l'activité économique et le maintien des écosystèmes. Afin de gérer rationnellement cette ressource tout en satisfaisant les besoins actuels et futurs, le Sénégal s'est engagé depuis le début des années 2000 dans une politique de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE). Mais des problèmes majeurs de la gestion des ressources en eau au Sénégal demeurent et persistent.

Le potentiel en ressources en eau du Sénégal (eaux de surface et eaux souterraines) est considérable. Mais, les ressources en eau sont mal réparties, car trop éloignées des grands centres de consommation et des pôles de développement, ou sont difficilement mobilisables pour satisfaire la demande en eau potable des populations, et des autres usagers (industrie, agriculture, mines, etc.) à cause des coûts y afférents.

Le Sénégal est un pays sahélien disposant de ressources en eau fortement tributaires des conditions pluviométriques, donc fragiles et mal réparties. La question de l'eau est un enjeu national compte tenu de son impact sur différents secteurs de développement du pays.

Toutefois, des handicaps sérieux limitent encore la planification des ressources en eau pour satisfaire les usages et protéger la ressource. Les

problèmes majeurs liés à la gestion des ressources en eau tournent autour de l'insuffisance de la connaissance et des moyens de gestion des ressources en eau, de l'accentuation des risques liés à l'eau, de la faible capacité de mobilisation des ressources financières pour la gestion des ressources en eau.

La mobilisation des eaux souterraines nécessite la réalisation d'ouvrages de production. Dans les régions où les nappes superficielles existent, les coûts de mobilisation sont moins élevés et l'accès à l'eau est plus facile. Par contre, dans les régions où la seule alternative reste la nappe profonde, les coûts de mobilisation sont très élevés.

En ce qui concerne les eaux de surface, il est relevé également que les coûts d'aménagement ne sont pas à la portée des communautés et collectivités territoriales. En outre, la faiblesse des ressources financières allouées constitue une sérieuse contrainte.

Pollution des eaux

La pollution d'origine anthropique des nappes est essentiellement due aux activités agricoles, industrielles et à l'occupation anarchique de l'espace. Les paramètres révélateurs de cette pollution sont la présence de nitrates et de micropolluants organiques et la contamination bactériologique, d'après les spécialistes. La pollution des nappes par les nitrates dans la zone du Cap Vert est importante notamment au niveau de la décharge de Mbeubeuss mais aussi niveau des nappes affleurantes situées dans les bidonvilles de la proche banlieue de Dakar (Dalifort, Médina Gounass, Thiaroye, etc).

Plusieurs études démontrent que la qualité des eaux superficielles connaît elle aussi une forte altération due à la pollution chimique résultante notamment des pesticides et engrais utilisés dans l'agriculture. Ceci dépend de plusieurs facteurs : caractéristiques des



Vue aérienne de terres agricoles

sols, irrigation, types de cultures pratiqués, déficiences de la réglementation, analphabétisme des exploitants agricoles, facilité de financement des intrants chimiques. Ces problèmes sont signalés dans des régions comme le Delta du fleuve Sénégal, la presqu'île du Cap-Vert, les zones de Mbour et de Fatick, la zone comprise entre Vélingara et Tambacounda.

Les défis liés à la sécurité hydrique

Les ressources en eau sont au cœur des atouts essentiels devant permettre au Sénégal de relever les défis de l'accès à l'eau pour tous, de la sécurité alimentaire, de la santé publique et de la préservation des écosystèmes. En plus des handicaps décrits plus haut, le pays fait face à une croissance continue de la demande en eau de la capitale, estimée aujourd'hui à 4,5% par an, sans oublier celle des autres centres urbains de l'intérieur ainsi que des 14 000 villages qui composent le milieu rural et leur nombreux cheptel. La consommation moyenne per capita tourne autour de 28 litres en milieu

rural, alors que la norme internationale est de 35 litres. Dans les zones urbaines, il est certes vrai que les populations ont aujourd'hui, directement ou indirectement, accès à l'eau potable à 88%, et pour 57% d'entre elles à un système d'assainissement. La situation est encore bien plus déficitaire dans le monde rural où, inversement, près de 33% des ménages n'ont toujours pas accès à l'eau eau potable et 83% à l'assainissement.

Parallèlement aux efforts déployés pour améliorer le taux de couverture en eau potable des villes et des campagnes, le développement de l'agriculture irriguée, grosse consommatrice d'eau et source de pollution, s'est considérablement renforcé sous l'impulsion des pouvoirs publics et du secteur privé, avec des interventions s'étendant dans la zone des Niayes, et dans les vallées des fleuves Sénégal, Gambie, Casamance et Anambé.

A ces défis majeurs, il faut ajouter ceux non moins importants que sont la préservation des écosystèmes naturels (forêts, pâturages et zones hu-

mides), la protection des populations contre les inondations et l'éradication des maladies liées à l'eau. Au Sénégal, comme dans la plupart des pays sahéliens, les phénomènes environnementaux qui affectent l'exploitation durable des ressources naturelles et la santé humaine font l'objet d'une prise de conscience relativement récente et jusqu'ici peu a été fait pour en atténuer les effets.

Au Sénégal, les eaux de surface constituent la principale source d'eau pour l'agriculture, mais durant les périodes de faibles précipitations, elles ne suffisent pas à répondre aux besoins, particulièrement pour l'irrigation dans le bassin du fleuve Sénégal. Les eaux souterraines fournissent 85 % de l'eau potable et couvrent la plupart des besoins dans l'industrie. Cependant, ces ressources sont menacées par la surexploitation et la pollution. Le niveau des prélèvements actuels devrait augmenter de 30 % à 60 % d'ici 2035, renforçant le stress hydrique et mettant à l'épreuve la capacité de répondre à la demande d'une population en pleine urbanisation.



Les phénomènes extrêmes liés à l'eau et sa pollution urbanisation.

Les phénomènes extrêmes liés à l'eau et sa pollution coûtent déjà au Sénégal plus de 10 % de son PIB chaque année, et la crise de la COVID-19 a encore intensifié le problème.

Les défis liés à la sécurité hydrique sont particulièrement nombreux dans le triangle Dakar-Mbour-Thiès, une région qui abrite plus de la moitié de la population sénégalaise. Cette région produit par ailleurs 50 % du PIB du Sénégal et a connu un taux de croissance de 4 % par an au cours de la dernière décennie. Cependant depuis 2011, la région est confrontée à un déficit en eau et à des risques de sécurité hydrique importants, notamment en matière de surexploitation des ressources, de pollution des nappes phréatiques et de menaces sur les zones humides et leurs écosystèmes. Le lac de Guiers, qui fournit environ 40 % de l'eau de la région, est menacé par la pollution et les fortes demandes pour cette ressource limitée.

L'utilisation de l'eau en tant que fondement de la subsistance d'une popu-

lation en plein essor, et sa protection et sa conservation en vue de garantir la pérennité de ses fonctions et caractéristiques.

Alors que le plan de développement socioéconomique national (le Plan Sénégal émergent –PSE) vise à mobiliser « une eau abondante et de bonne qualité pour tous, partout et pour tous les usages, dans un environnement sain et durable » d'ici 2035, il ne prend pas en compte les contraintes liées à la disponibilité ou la gestion des ressources en eau.

C'est dans ce contexte que le gouvernement sénégalais avait sollicité l'appui de la Banque mondiale, par l'intermédiaire du ministère de l'Eau et de l'Assainissement (MEA) d'alors, pour conduire une enquête sur la sécurité hydrique.

L'enquête réalisée la BM souligne qu'en raison d'une demande qui excède déjà les ressources disponibles au Sénégal, la diversification de l'approvisionnement est essentielle. Une économie circulaire de la sécurité hydrique offrirait de très importants bénéfices, en permettant au pays de développer la réutilisation des eaux

usées, pour permettre la reconstitution des nappes phréatiques et l'irrigation, tout en s'appuyant sur les zones marécageuses et l'infrastructure verte en vue d'améliorer la gestion et la capture des eaux pluviales.

Le rapport recommande également des mesures de réduction du gaspillage et d'efficacité, une allocation adaptée aux usages et le développement de ressources non-conventionnelles comme la désalinisation de l'eau de mer et le traitement des eaux usées. Dans le triangle Dakar-Mbour-Thiès, une plateforme de collaboration multisectorielle et multi-acteurs est nécessaire à l'amélioration de la gestion de l'eau, pour restaurer et entretenir l'équilibre entre l'utilisation actuelle des ressources hydriques et leur protection afin de garantir les besoins à venir.

L'économie sénégalaise figure parmi les économies les plus dynamiques du continent et le pays est en passe de devenir un carrefour commercial essentiel, doté d'un important secteur technologique. Cependant, ce développement ne sera pas possible si la question des défis hydriques n'est pas traitée. Atteindre la sécurité hydrique exigera des investissements en faveur d'une croissance résiliente ainsi que des réformes clés au niveau des insti-



Systeme d'irrigation de surface utilisant des tubes siphons

tutions, notamment une refonte du cadre juridique et organisationnel des services d'eau et d'assainissement. La Banque mondiale reste engagée aux côtés du Sénégal pour développer des stratégies de long-terme et permettre une gestion durable des ressources en eau.

Selon les institutions spécialisées de l'eau, l'un des défis majeurs du 3ème millénaire sera d'assurer une telle adéquation. Dans cette perspective, il a été retenu après de nombreuses rencontres internationales (Rio 1992 ; Johannesburg 2002) de réformer la gestion de l'eau à travers l'application des principes de Dublin. Une des recommandations fortes du Sommet de Johannesburg a porté sur l'élaboration de plans d'action de gestion intégrée et d'efficacité de l'eau. La mise en œuvre d'une approche intégrée de la gestion des ressources en eau constitue un levier important pour relever ces défis liés à l'atteinte d'un équilibre entre l'utilisation de l'eau en tant que fondement de la subsistance d'une population en plein essor, et sa protection et sa conservation en vue de garantir la pérennité de ses fonctions et caractéristiques.

Malgré la progression de la croissance économique observée depuis ces dernières années, le Sénégal connaît des difficultés qui le classent parmi les pays en développement les moins avancés. La tâche de redressement de l'économie ne saurait se dissocier de la question agricole, qui elle-même dépend des conditions pluviométriques et de la disponibilité de la ressource en eau durement affectée par l'épisode récent de sécheresse climatique vécu dans tout le Sahel. Ainsi, la question de l'eau est devenue une des préoccupations nationales compte tenu de la série d'enjeux auxquels est confronté le

secteur : rareté, caractère aléatoire des pluies, vulnérabilité des ressources en eau (RE), disparité dans leur répartition spatiale, conflits actuels ou potentiels que pose leur exploitation et surexploitation, dégradation de leur qualité, l'inéquité dans l'accès à la RE entre les zones, les groupes sociaux, les différentes activités socioéconomique, etc.

C'est à ce titre que le Sénégal a, assez tôt, fait de la maîtrise de l'eau une sur-priorité, bien avant que la communauté internationale ne soit plus résolument acquise à cette cause majeure et l'inscrive en très bonne place parmi les huit Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), contre la pauvreté. C'est ainsi que l'État sénégalais a mené depuis plusieurs décennies, une politique de maîtrise de l'eau visant à mettre à la disposition des divers utilisateurs une eau en quantité suffisante et de qualité appropriée selon les usages. Et face à cette impérieuse nécessité de redresser la situation, le Sénégal s'est engagé depuis quelques années dans une politique de gestion intégrée de ses ressources en eau afin de corriger les tendances lourdes du secteur, de satisfaire les diverses sollicitations accrues des RE nécessaires dans les années à venir, de pouvoir répondre aux besoins en eau des générations futures, d'adapter les politiques actuelles inadéquates, et d'intégrer les sous-secteurs négligés dans le domaine.

Le Président Bassirou Diomaye FAYE demande de tenir un Conseil interministériel sur le secteur hydraulique afin de lui faire des propositions urgentes

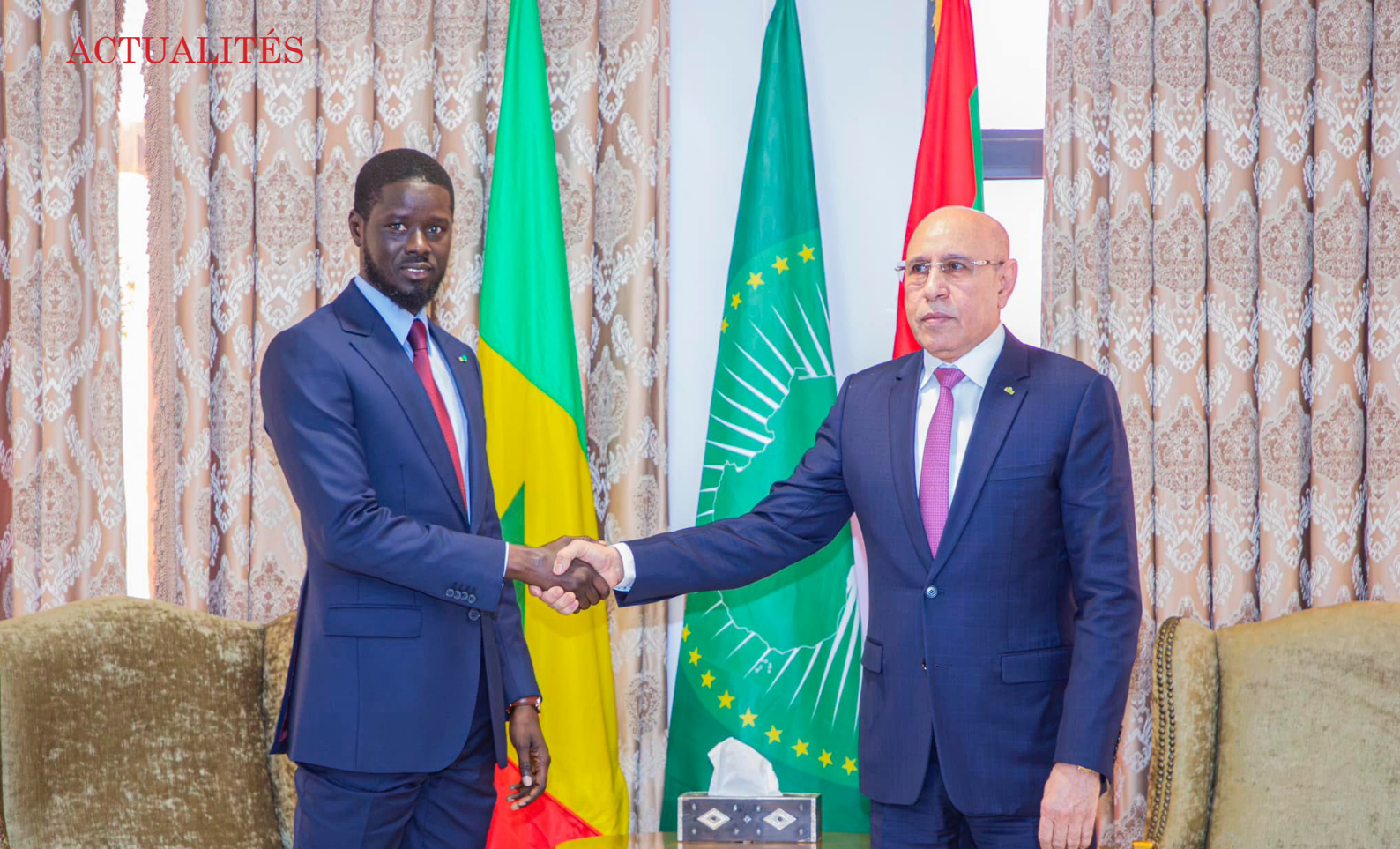
L'eau qui permet de vivre au sein du ménage et l'eau garantissant les moyens de subsistance par le biais de la production sont deux des conditions nécessaires au développement humain. Or, pour une part importante du Sénégal, ces conditions ne sont pas réunies.

Il est apparu alors que seule une nouvelle forme de gestion de cette ressource est susceptible de garantir la durabilité entre l'offre et la demande ou entre les ressources disponibles et les besoins.

La problématique retient l'attention des nouvelles autorités du Sénégal. C'est pourquoi le Président de la République, Bassirou Diomaye Diakhar FAYE, a abordé la question de l'accès à l'eau potable dans les centres urbains et en milieu rural, lors de la 2^e réunion du Conseil des ministres sous son magistère, tenue le mercredi 17 avril 2024.

Estimant que le sujet « demeure une préoccupation majeure des populations », le Président de la République a demandé au Premier Ministre de tenir un Conseil interministériel sur le secteur hydraulique afin de lui faire des propositions urgentes visant notamment l'accélération des réalisations des projets hydrauliques (forages, châteaux d'eau, réseaux...), l'évaluation des délégations de service public de l'eau potable en milieux urbain et rural, l'évaluation du système de tarification de l'eau et l'adoption d'un grand programme national consolidé d'accès à l'eau potable.

B. D. SADIO



*Le Président de la République du Sénégal, SE M. Bassirou Diomaye FAYE saluant SE M. Mohamed Ould CHEIKH EL GHAZOUANI
Président de la République Islamique de Mauritanie*

Le Président Bassirou Diomaye FAYE prend ses marques diplomatiques

« Après son installation, le mardi 2 avril 2024, le Président de la République, Son Excellence, Monsieur Bassirou Diomaye Diakhar FAYE, n'a pas dérogé à la règle diplomatique du bon voisinage. A l'image de ses prédécesseurs, le nouveau chef de l'Etat a choisi tour à tour la Mauritanie et la Gambie pour ses toutes premières visites officielles à l'étranger »

Le choix du Président de la République, Bassirou Diomaye Diakhar FAYE, d'avoir réservé son premier déplacement à l'étranger à la Mauritanie n'est pas fortuit. Compte tenu des relations séculaires entre ce pays et le Sénégal, le nouveau Chef de l'Etat opte pour le maintien de la tradition diplomatique instaurée par ses prédécesseurs, à travers la politique du bon voisinage.

En quittant Dakar, le jeudi 18 avril 2024, pour Nouakchott, le Président de la République choisit ainsi d'inscrire sa première action diplomatique la continuité des relations fraternelles et coopération multiforme entre les deux pays voisins. Ce qui traduit la vo-

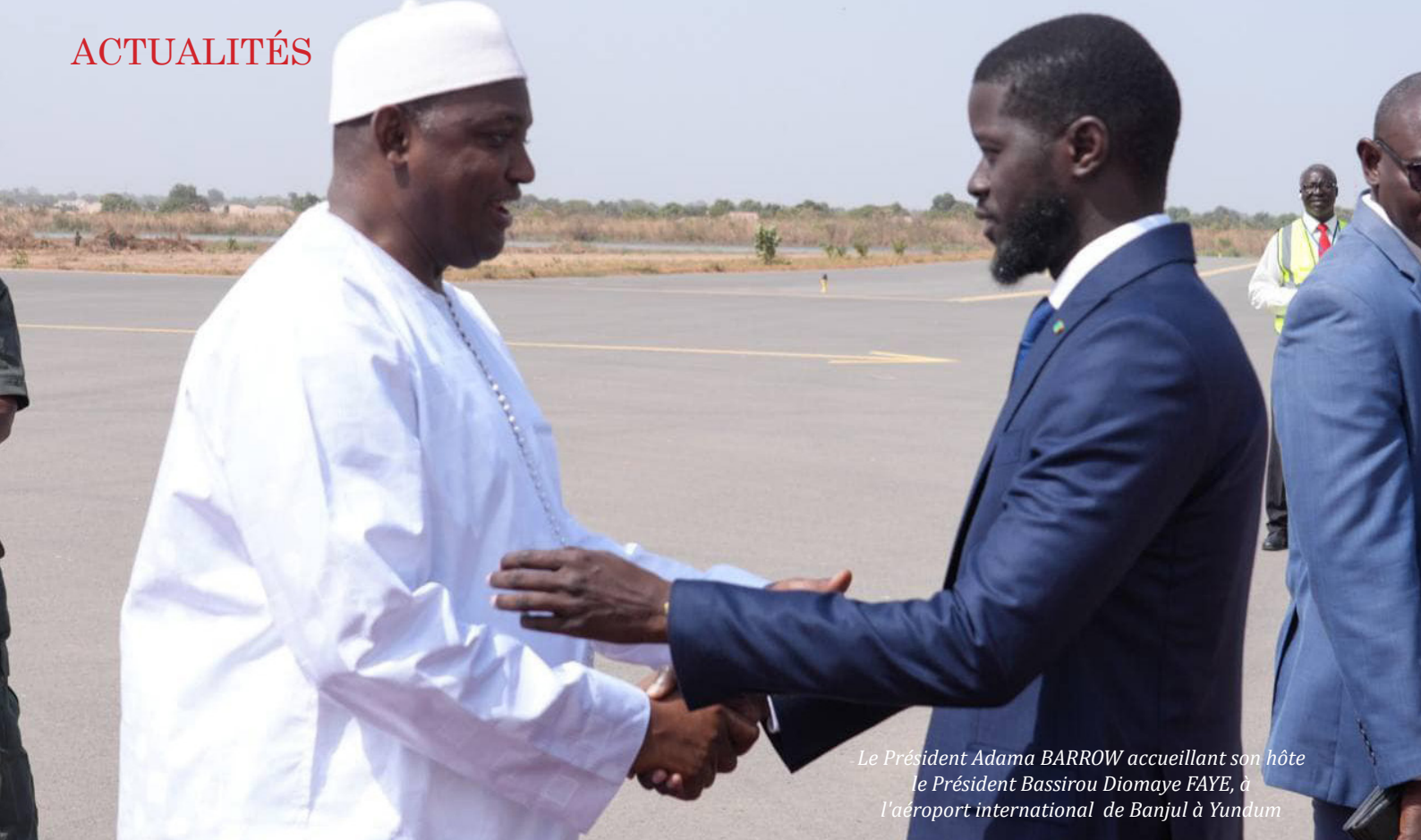
lonté de concertation et de dialogue permanents entre les deux Présidents et vise à raffermir et renforcer les liens historiques entre les peuples mauritanien et sénégalais.

C'est une visite de travail et d'amitié de quelques heures mais riche au regard de l'accueil chaleureux que le Président Mohamed Ould Ghazouani, par ailleurs Président en exercice de l'Union Africaine (UA), a réservé à son hôte.

Les deux Présidents ont eu des entretiens en tête-à-tête qui ont porté sur des dossiers d'intérêt commun comme les ressources gazières, les accords de pêche et le pont reliant les deux Rosso,

entre autres sujets liés au renforcement des relations bilatérales entre les deux Etats.

Au cours de cette visite, les Présidents mauritanien et sénégalais ont convenu de l'importance de rôle de l'énergie dans le développement économique durable. C'est pourquoi, ils ont exprimé leur volonté commune d'intensifier la coopération dans ce secteur. Pour concrétiser cette volonté politique entre les deux Etats, les deux dirigeants comptent poursuivre l'Accord de Coopération Intergouvernemental portant sur l'exploitation du champ gazier Grand Tortue Ahmeyin (GTA) se trouvant au niveau des frontières maritimes entre les deux pays.



Le Président Adama BARROW accueillant son hôte le Président Bassirou Diomaye FAYE, à l'aéroport international de Banjul à Yundum

Le Président Bassirou Diomaye Diakhar FAYE et son homologue de Mauritanie ont abordé la question liée aux conditions d'exploitation des ressources halieutiques. A cet effet, les ministres des deux gouvernements en charge du secteur de la pêche doivent prendre des mesures nécessaires au renforcement de la coopération dans ce domaine.

Le Sénégal, lié par un accord de pêche avec la Mauritanie, dépend aussi en partie de ce pays pour son approvisionnement en poissons.

Les travaux d'un pont reliant Rosso-Mauritanie et Rosso-Sénégal, sur les deux rives du fleuve Sénégal, vital pour les échanges entre les deux pays voisins, ont par ailleurs été au cœur des échanges entre les deux Chefs d'Etat. Ces travaux qui sont en cours ont été lancés en novembre 2021. La date d'inauguration n'a pas été précisée.

Concernant la visite du Président de la République du Sénégal, Bassirou Diomaye FAYE en Mauritanie, le ministre du Pétrole, de l'Énergie et des Mines, porte-parole du gouvernement de Mauritanie, M. Nani Ould Chrougha a estimé que le fait que le Président nou-

vellement élu consacre sa première visite officielle à Nouakchott, constitue un indice spécial, qui met en exergue les relations séculaires qui unissent les deux pays.

Au-delà des ressources énergétiques en partage, le porte-parole du gouvernement mauritanien a invoqué l'histoire, la géographie et la culture que les deux pays partagent pour enfin déclarer que le nouveau président de la République sœur du Sénégal est le bienvenu en Mauritanie.

Les Présidents BARROW et FAYE ont réaffirmé leur ferme volonté de faire progresser les excellentes relations bilatérales qui existent entre le Sénégal et la Gambie

Après l'étape de Mauritanie, le Président de la République a réservé son deuxième déplacement à l'étranger à la Gambie. Un autre pays voisin qui partage également l'histoire, la géographie et la culture avec le Sénégal. Comme à Nouakchott, le Chef de l'Etat a eu droit à un accueil chaleureux. Il a

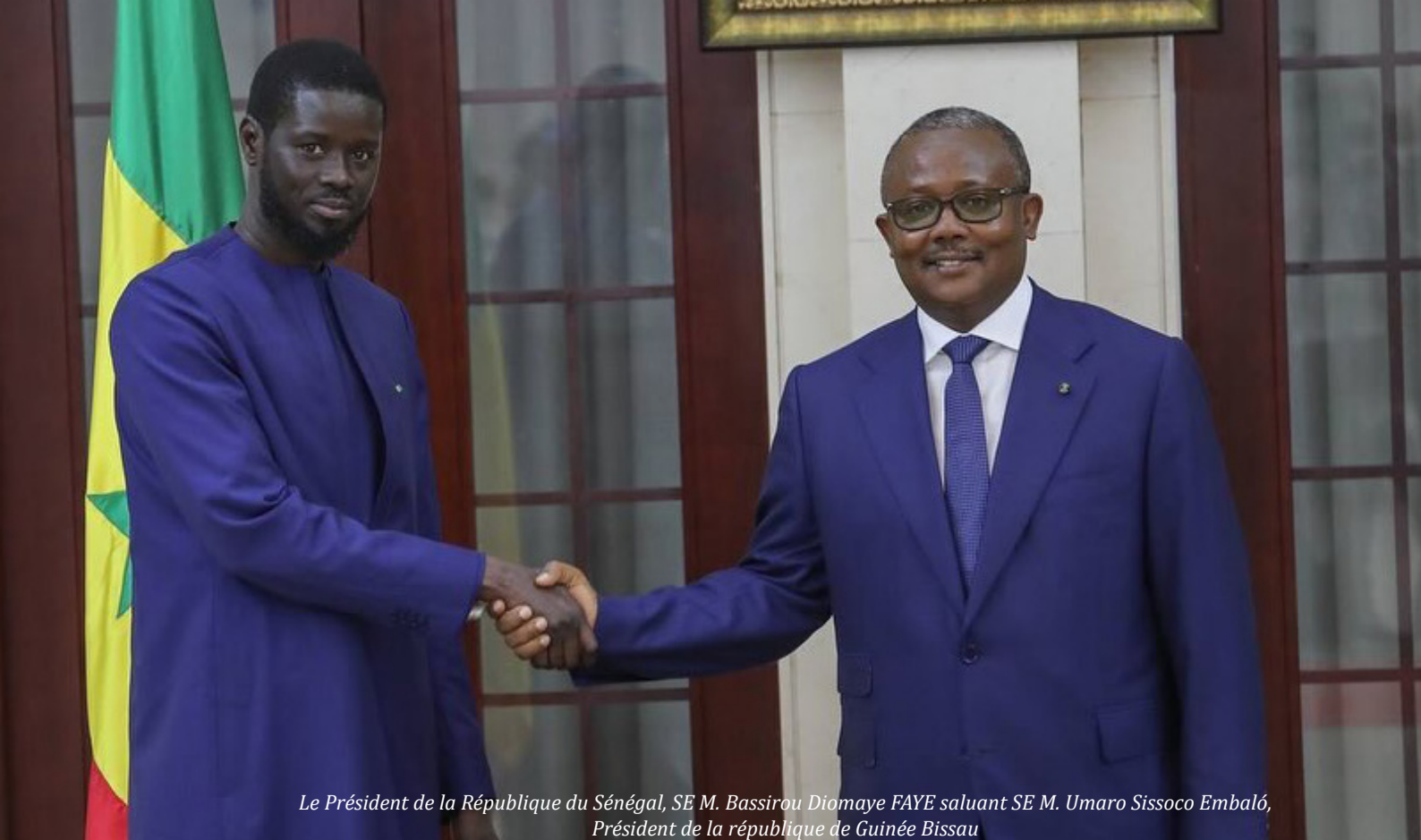
été accueilli à l'aéroport international de Banjul à Yundum par le Président Adama BARROW, le samedi 20 avril 2024.

Au terme de leurs échanges, le Président gambien et son hôte ont réaffirmé leur ferme volonté de faire progresser les excellentes relations bilatérales qui existent entre le Sénégal et la Gambie.

Lors de cette visite, le Président Bassirou Diomaye Diakhar FAYE a souligné l'importance des liens fraternels profonds et étroits entre la Gambie et le Sénégal.

Le communiqué conjoint précise que cette visite symbolise en outre « le désir profond et partagé des deux Chefs d'Etat de promouvoir l'esprit d'affinité et d'estime réciproque pour une collaboration mutuellement bénéfique entre les gouvernements et les peuples des deux pays ».

Les deux Chefs d'Etat se sont entretenus de l'état des relations bilatérales historiques entre la Gambie et le Sénégal et, à cet égard, ont réaffirmé leur engagement à maintenir le Conseil Présidentiel établi en vue de continuer à porter à un niveau stratégique la coo-



Le Président de la République du Sénégal, SE M. Bassirou Diomaye FAYE saluant SE M. Umaro Sissoco Embaló, Président de la République de Guinée Bissau

pération qui existe entre les deux pays. de nombreux secteurs.

Le Président Adama BARROW a félicité le Président Bassirou Diomaye Diakhar FAYE pour sa victoire électorale retentissante et son investiture en tant que 5^{ème} Chef d'Etat de la République du Sénégal, et lui a souhaité beaucoup de succès dans la mise en œuvre des programmes novateurs de son gouvernement récemment constitué.

Le Président Adama BARROW a également remercié le Président Bassirou Diomaye Diakhar FAYE d'avoir effectué sa deuxième visite à l'étranger en terre gambienne et l'a qualifiée comme un témoignage manifeste des liens historiques et fraternels qui existent entre la Gambie et le Sénégal.

Les deux Chefs d'Etat ont exprimé leur grande satisfaction sur l'état des relations bilatérales entre la Gambie et le Sénégal et ont souligné la nature consubstantielle des liens qui unissent les deux pays du fait qu'ils sont inextricablement liés par l'histoire, la géographie, la culture, les aspirations communes en matière de développement, et ont encore salué les divers efforts déployés pour renforcer davantage la coopération entre les deux pays dans

La même source officielle indique que les deux dirigeants ont réaffirmé la ferme volonté de leurs gouvernements de continuer à travailler ensemble pour faire progresser les excellentes relations bilatérales qui existent heureusement entre les deux Républiques sœurs et, à cet égard, ils sont convenus d'intensifier les consultations entre les autorités des deux gouvernements afin de mettre en œuvre les accords signés en matière de sécurité, de défense, de gestion des forêts et de la faune sauvage, de commerce, de transport aérien, d'éducation et de système judiciaire.

Les deux Chefs d'Etat ont également discuté sur divers sujets et sur l'évolution de la situation au niveau régional, continental et mondial et sont convenus de poursuivre les consultations et la coopération sur les questions d'intérêt commun. Les deux dirigeants ont reconnu les contributions des deux pays à la paix, à la sécurité et au développement par le biais de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Organisation de l'Union Africaine (OUA), des Nations unies (ONU), de l'Organisation de la Coopération Islamique

(OCI), etc, nous apprenons-on.

Le Président Adama BARROW a renouvelé son invitation au Président Bassirou Diomaye Diakhar FAYE pour le 15^{ème} Sommet de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) qui se tiendra les 4 et 5 mai 2024 à Banjul et a remercié le gouvernement et le peuple sénégalais pour le soutien apporté afin d'assurer le succès de l'organisation du Sommet.

A la fin de sa visite officielle, le Président Bassirou Diomaye Diakhar FAYE a exprimé ses sincères remerciements au Président Adama BARROW, au gouvernement et au peuple de Gambie pour l'accueil chaleureux et fraternel ainsi que pour la généreuse hospitalité qui lui ont été accordés ainsi qu'à sa délégation et a félicité le Président Barrow à l'avance pour le Sommet de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI).

Les deux chefs d'Etat sont convenus de se consulter régulièrement sur les questions d'intérêt mutuel et de tenir la prochaine session du Conseil Présidentiel Sénégalais-Gambien à Dakar, en République du Sénégal, à des dates qui seront fixées ultérieurement.

Le Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Bassirou Diomaye Diakhar FAYE, est arrivé ce 30 avril 2024 en Guinée Bissau, où il effectuait une visite de travail et d'amitié.

À son arrivée à Bissau, le Président de la République a été chaleureusement accueilli, avec tous les honneurs militaires, par son homologue de la Guinée-Bissau, Son Excellence Monsieur Umaru Sissoco EMBALO.

Ce déplacement, pour lequel la communauté sénégalaise s'est fortement mobilisée pour réserver un accueil exceptionnel au Président de la République, marque un nouveau chapitre dans les relations entre le Sénégal et la Guinée-Bissau.

Pour rappel, le Sénégal et la Guinée Bissau entretiennent de profondes relations de coopération. Les échanges entre les deux pays frères touchent pratiquement tous les domaines. De la sécurité, à la culture, en passant par le très stratégique secteur de la pêche, Dakar et Bissau ne cessent de consolider leurs liens historiques très forts, encadrés par de multiples accords.

RAPPEL DES PRINCIPAUX AXES DE LA COOPÉRATION ENTRE LES DEUX PAYS FRÈRES

- **La Pêche : un domaine stratégique de coopération entre les deux pays**

La pêche reste l'un des axes majeurs de la coopération entre le Sénégal et la Guinée Bissau. En effet, depuis décembre 1978, les deux pays frères sont liés par une Convention dans le domaine des Pêches maritimes. Un instrument important, dont le protocole d'application signé le 1er février 2022, à Dakar, a fait l'objet d'une évaluation et d'un renouvellement en février 2024.

Grâce à l'efficacité des différents mécanismes mis en place, des résultats importants sont enregistrés. Par exemple, les captures de la pêche

industrielle réalisées par les navires sénégalais dans le cadre du protocole en cours ont été de l'ordre de 1 417 tonnes en 2022. Les prises accessoires prévues par les différents segments de pêche (crustacés, céphalopodes et poissons démersaux) sont également encadrées selon ses dispositions. En 2024, 144 navires sont prévus, en dehors des thoniers.

- **Gestion frontalière**

La gestion frontalière est aussi un des piliers de la coopération entre le Sénégal et la Guinée Bissau. En effet, en vue de réaffirmer leurs frontières respectives, les deux Etats ont mis en place, en novembre 2023, une commission technique mixte paritaire dont la mission consiste à mettre en œuvre des actions de coopération.

Concrètement, la commission sera capable d'initier et de mettre en œuvre des actions conjointes de règlement pacifique des litiges, de renforcement de la paix, de la sécurité au niveau des espaces frontaliers. Cela, afin de faciliter la cohabitation et de renforcer l'intégration entre les Peuples. Mais aussi de faire de la frontière entre les deux pays un espace encadré et maîtrisé, au grand bénéfice des populations.

- **Une coopération culturelle en marche**

Le secteur de la culture est également l'une des meilleures illustrations des liens très étroits entre le Sénégal et la Guinée Bissau. Une profonde amitié que les dirigeants des deux pays, à travers des activités phares, ne cessent de consolider. Par exemple, en février 2023, un appui de 5 millions FCFA a été remis au Ballet national de la Guinée Bissau dont la participation au Festival National des Arts et Cultures (FESNAC) de Kaffrine a été décisive.

Également, pour marquer la solidité de ses relations avec le Sénégal dans le domaine de la culture, la Guinée Bissau en a fait son invité d'honneur du Carnaval 2023.

Le 20 février 2023, un accord de coo-

pération culturelle et cinématographique est venu approfondir les relations culturelles très denses entre le Sénégal et la Guinée Bissau. Un acte fort qui illustre la ferme volonté des deux Nations de faire de la coopération culturelle un facteur de promotion de la paix et du développement économique.

- **Un des pays clients du Sénégal en Afrique** (55, 201 milliards FCFA d'exportations en 2022)

La Guinée Bissau est l'un des meilleurs clients du Sénégal en Afrique. Les exportations du Sénégal vers la Guinée Bissau, en poids net, sont estimées à 108 257 tonnes en 2022, soit 55, 201 milliards FCFA. Comparativement à l'année 2021, une amélioration de plus de 33,5% a été notée (NACE 2022).

Parmi les produits exportés vers Bissau, on note la présence très marquée des arachides non grillées qui représentent plus de 61,2% des ventes en 2022. Ainsi, avec le Maroc (+62,8%), la Guinée Bissau avait contribué à limiter la chute des expéditions de ce produit en 2022.

- **Vers l'amélioration du corridor Dakar-Bissau**

Le Sénégal et la Guinée-Bissau ont engagé un projet d'amélioration du corridor reliant leurs deux capitales, en lien avec le programme de désenclavement de la Casamance et de la région de Sédhiou en particulier. Un projet soutenu par la Banque africaine de développement, qui entre dans le cadre de l'esprit du bon voisinage et de l'intégration africaine.

Concrètement, le programme porte sur l'entretien de la route Faring-Tanaff-Sandinieri, sur un linéaire de quarante-neuf kilomètres, dont vingt-six sur le territoire national. Il inclut, par ailleurs, cinquante-huit kilomètres de pistes et 4,5 km de route avec éclairage solaire à Goudomp et Tanaff, à Baghère, avec une gare routière et dix forages.

B D. SADIO



Focus sur les axes prioritaires d'une coopération bilatérale

La deuxième sortie officielle du Chef de l'Etat, Bassirou Diomaye Diakhar FAYE, après la Mauritanie, le 18 avril dernier, revêt un caractère symbolique très marqué. Elle traduit la ferme volonté du Président de la République de poursuivre le renforcement des relations de bon voisinage et de brassage socio-culturel entre notre pays et ses voisins. Le Magazine Echos des Territoires revient sur les axes prioritaires de la coopération entre le Sénégal et la Gambie.

Deux pays unis par des liens socioéconomiques très étroits

La Gambie forme une seule et même famille avec le Sénégal. Anciennement logés dans la Confédération de Sénégal-Gambie (1982-1989), les deux pays sont liés par tout : la géographie, l'histoire, la culture, mais aussi un destin commun. De Serrekunda à Tambacounda, les peuples partagent le même quotidien, les mêmes traditions ancestrales, les mêmes contes et légendes, les mêmes rites et mythes et les transmettent de génération en génération.

Du point de vue de la coopération, Dakar et Banjul entretiennent des liens qui embrassent pratiquement tous les domaines, allant de la défense, à la sécurité, en passant par la justice, les affaires consulaires, la libre circulation des personnes et des biens, le tou-

risme, l'énergie et l'environnement, etc.

Pour dynamiser ce partenariat exemplaire, les deux pays frères ne cessent de multiplier les réalisations. En atteste le Pont de Farafégné dont l'inauguration en janvier 2019 marque une étape cruciale dans les rapports entre les deux Nations. Le Secrétariat Permanent Sénégal-Gambien régi par l'Accord du 24 février 2006, le Conseil présidentiel bilatéral dont la première session s'est tenue en mars 2018 à Banjul et le 1^{er} Forum économique, commercial et d'investissement qui a eu lieu en octobre 2023 à Dakar, entre autres, traduisent l'engagement des deux Etats à perpétuer et à renforcer leurs solides liens socioéconomiques.

Ces priorités au cœur des échanges entre les deux pays

La première session du Conseil présidentiel bilatéral Sénégal-Gambien, tenue le 13 mars 2018, à Banjul, a été l'occasion pour les deux pays de définir des priorités en vue de faire de l'espace sénégal-gambien une réalité à la hauteur des aspirations de leurs peuples respectifs. Réitéré en mars 2020, à Dakar, et en août 2023, à Banjul, ces axes concernent des secteurs aussi stratégiques que la défense, la sécurité, la justice, les affaires consulaires, la libre circulation des personnes et des biens, l'énergie et l'environnement, le tourisme.

Défense-Sécurité

La défense et la sécurité restent l'une des vitrines de la coopération exemplaire entre le Sénégal et la Gambie. Les deux Etats, grâce à l'engagement de leurs dirigeants, ont fait de la lutte contre toutes les formes de criminalité et de trafic illicite une priorité de pre-

mier rang. La question l'exploitation illégale des ressources naturelles occupe une place de choix dans les préoccupations, notamment l'Accord sur la gestion des ressources transfrontalières dans le domaine de la foresterie.

Pêche, élevage, agriculture, mines...

Pour répondre aux aspirations légitimes de leurs peuples au progrès économique et à l'harmonie sociale, Dakar et Banjul ont érigé des secteurs comme la pêche, l'élevage, l'agriculture, les mines, etc., au centre de leur coopération. La troisième session du Conseil présidentiel bilatéral entre les deux pays, qui s'est tenue en août 2023, à Banjul, a été l'occasion pour les autorités de plaider notamment en faveur de l'élimination des lourdeurs administratives pour aboutir à des résultats rapides et durables. Les efforts consentis ont permis d'engranger des progrès majeurs.

En septembre 2023, par exemple, les deux pays ont signé un nouvel accord et un protocole d'application portant sur la pêche et l'aquaculture. Le document permet à des pêcheurs artisans et industriels sénégalais, détenteurs d'une licence de pêche, d'exercer dans les eaux gambiennes pendant une année.

Cela permettra à 200 embarcations motorisées d'une puissance inférieure ou égale à 40 cv, 25 embarcations motorisées d'une puissance comprise entre 41 et 60 et 25 embarcations motorisées d'une puissance supérieure à 60 cv, soit un total de 250 embarcations, de pêcher dans les eaux gambiennes pendant la période.

S'agissant de la pêche industrielle, les licences sont accordées en fonction des espèces. Sont concernés : 1300 tonneaux de jauge brute (TJB) pour les chalutiers poissonniers et céphalopodes côtiers, 1000 TJB pour les chalutiers poissonniers profonds, 500 TJB pour la pêche pélagique côtiers et 15 navires pour la pêche thonière.

Coopération dans le domaine de l'énergie

Le Sénégal et la Mauritanie entretiennent des relations fortes dans le domaine de l'énergie. En effet, grâce aux efforts déployés par les deux parties, des réalisations impressionnantes ont été notées. C'est le cas de l'inauguration, en octobre 2021, de la sous-station et du réseau de lignes électriques à Jarra Soma (Gambie). Une infrastructure réalisée dans le cadre de l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Gambie (OMVG).

Dans le cadre de la coopération bilatérale, des performances significatives ont été enregistrées, avec la Senelec qui fournit de l'électricité à la NAWEC, à travers les points de connexion de Keur Ayib et de Karang. Et au-delà de la fourniture d'électricité, les deux compagnies coopèrent en matière de renforcement de capacité des ressources humaines.

Libre circulation des personnes et des biens

L'axe Dakar-Banjul s'érige en exemple, en matière de mise en œuvre du principe de la libre circulation des personnes et des biens dans l'espace communautaire. En janvier 2019, les deux pays ont franchi une étape décisive avec la mise en service du Pont de la Sénégambe à Farafégné. Également appelée « Pont de la délivrance », l'infrastructure joue un rôle déterminant dans le désenclavement de l'espace CEDEAO. En mars 2022, le Sénégal pose un autre acte fort, avec l'inauguration du Pont de Foundiougne baptisé Nelson MANDELA.

Les deux Etats, conformément aux différents Traités de la CEDEAO sur la libre circulation des personnes et des biens, n'ont cessé d'œuvrer pour que leur frontière commune reste ouverte en permanence. De la même manière, des efforts sont constamment déployés pour veiller à la pleine mise en œuvre et au respect des divers accords et protocoles qui facilitent et renforcent le

commerce dans l'espace CEDEAO.

Le Forum économique Sénégal-Gambie

En vue de renforcer leur coopération économique et de promouvoir le développement régional, le Sénégal et la Gambie ont institué un Forum économique, commercial et d'investissement dont la première édition s'est tenue en octobre 2023 à Dakar.

Cette initiative, à côté d'autres mécanismes comme le Conseil présidentiel bilatéral, témoigne de l'engagement commun des deux Etats à promouvoir la croissance économique et le bien-être de leurs citoyens. Cet instrument de coopération permet notamment aux Gouvernements des deux pays de mettre en place des cadres réglementaires transparents et prévisibles, de garantir la sécurité juridique et de promouvoir des politiques fiscales équitables.

Il s'agit, par ailleurs, d'éliminer les lourdeurs bureaucratiques et de simplifier les procédures administratives pour faire de la Sénégambe la destination privilégiée des investisseurs.

La Gambie, un des principaux clients du Sénégal en Afrique

En plus des liens historiques qui les unis, le Sénégal et la Gambie entretiennent des relations commerciales très poussées. Les exportations de Dakar vers Banjul sont estimées à 110,7 milliards FCFA en 2022 (NACE 2022). Ce qui fait de la Gambie l'un des principaux clients du Sénégal dans la zone CEDEAO, derrière le Mali (708,8 milliards FCFA), la Côte d'Ivoire (114,4 milliards FCFA) et la République de Guinée (113,8 milliards FCFA).

B. D. S.



Le Président de la République Bassirou Diomaye FAYE recevant le secteur privé national

Le secteur privé national prêt à jouer sa partition

Comme annoncé lors de sa première adresse à la nation, le Président de la République, Bassirou Diomaye Diakhar FAYE, a entamé les concertations avec les acteurs concernés, pour trouver des solutions contre la vie chère et encourager la création d'emplois. C'est dans ce sens qu'il a reçu au Palais de la République, le mardi 23 avril 2024, en présence du Premier ministre et des ministres en charge des secteurs impliqués, le secteur privé et les secrétaires généraux des centrales syndicales les plus représentatives.

« Les Sénégalais sont braves mais ils sont fatigués et attendent de nous des solutions contre la vie chère ». Cette phrase extraite de la première déclaration à la nation du nouveau Président de la République faite le 3 avril 2024, traduit son engagement à prendre à bras le corps la question de la cherté de la vie. Dans la foulée, le Chef de l'Etat, Bassirou Diomaye Diakhar FAYE, promettait, au soir de la veille de la célébration du 64^e anniversaire de l'indépendance du Sénégal, de prendre des « mesures fortes » dans ce sens, après les concertations qu'il entreprendra avec les acteurs concernés.

Ces concertations ont été lancées par le Président FAYE quelques jours après. Le 23 avril 2024, c'est au tour du patronat du secteur privé national de prendre langue avec l'actuel locataire du Palais de l'Avenue Léopold Sédar SENGHOR. Au cours des échanges, des besoins prioritaires liés au coût de la vie et à l'emploi des jeunes ont été abordés. « La question du coût de la

vie me préoccupe particulièrement et retient toute mon attention », affirmait déjà le Chef de l'Etat, lors de sa toute première adresse à la nation.

Au cours de ces échanges auxquels le Premier ministre, M. Ousmane SONKO, et des ministres en charge des départements impliqués ont pris part, Baïdy AGNE du Conseil national du patronat (Cnp) et Adama LAM de la Confédération nationale des employeurs du Sénégal (Cnes), entre autres dirigeants du monde de l'entreprise privée, s'engagent à « accompagner l'Etat dans la création d'emplois et la réduction du coût de la vie ».

Comme le Chef de l'Etat l'avait affirmé, « la question du coût de la vie me préoccupe particulièrement et retient toute mon attention ». C'est pourquoi, ces leaders des organisations patronales se disent rassurés par le discours du Chef de l'Etat et son engagement à soutenir le secteur privé national.

A signaler que cette rencontre était précédée dans la matinée par celle que le Président Bassirou Diomaye Diakhar FAYE a accordée aux Secrétaires généraux des centrales syndicales les plus représentatives.

Au cours de cette audience, « les discussions ont porté sur les préoccupations du monde du travail, notamment les pistes de solutions aux problématiques liées à l'emploi, à l'augmentation du pouvoir d'achat et aux conditions de travail », selon une note de la Présidence. Dans ces pourparlers, Mody GUIRO, Mademba SOCK, Cheikh DIOP et Cie ont « salué la démarche et l'esprit d'ouverture » du Chef de l'Etat.

Face aux urgences sociales, le Président de la République compte « s'appuyer sur un secteur privé fort parce que soutenu par l'Etat », pour encourager la création d'emplois.

Sokhna NDAO



Le Président de la République Bassirou Diomaye FAYE recevant M. Charles Michel Président du Conseil européen

Le PR Bassirou Diomaye FAYE veut un partenariat repensé, rénové et fécond

Le Président de la République, Son Excellence Monsieur Bassirou Diomaye Diakhar FAYE a reçu, lundi 22 avril 2024, au Palais de la République, le Président du Conseil européen, M. Charles MICHEL, qui effectuait une visite à Dakar. Au sortir de leur audience, les deux dirigeants ont tenu un point de presse conjoint, lors duquel le Chef de l'Etat a exposé sa vision d'une collaboration approfondie entre le Sénégal, l'Europe et la communauté internationale.

« Nous voulons un partenariat repensé, rénové et fécondé par une vision partagée d'un ordre international plus juste et reflétant les réalités du monde actuel. Un partenariat adapté aux mutations et apte à soutenir la dynamique novatrice que nous voulons imprimer à nos relations », a soutenu le Président Bassirou Diomaye FAYE.

Poursuivant sa déclaration, le Président Bassirou Diomaye FAYE a remercié le Président du Conseil européen pour le soutien de l'UE à notre pays dans plusieurs domaines tels que

l'eau, l'énergie, l'agriculture, la santé, les transports, le numérique, la jeunesse et l'emploi. Mais aussi pour avoir été le premier soutien à l'adhésion de l'Afrique au G20 pour plus d'équilibre et d'inclusivité dans la gouvernance mondiale.

Revenant sur les priorités des nouvelles autorités qui s'articulent autour d'un modèle économique endogène d'industrialisation avec comme rampe de lancement le secteur primaire (agriculture, élevage et pêche), le Président de la République a lancé un appel à

l'endroit des amis et partenaires du Sénégal pour plus d'accompagnement dans la réalisation de son programme pour un Sénégal souverain, juste et prospère. Mais aussi le renforcement des infrastructures économiques telles que les chemins de fer, l'électrification, les télécommunications et le réseau routier.

La réduction graduelle du déficit budgétaire a également été au cœur du discours du Chef de l'Etat. « Cette réduction du déficit budgétaire, a-t-il déclaré, passera par l'amélioration de la



qualité des dépenses publiques et une fiscalité plus efficace avec un mécanisme de paiement de l'impôt là où se crée la richesse et une lutte sans relâche contre l'évasion fiscale ».

Tout en souhaitant la bienvenue aux investisseurs européens dont les entreprises ont des compétences avérées dans divers secteurs, le Président Bassirou Diomaye FAYE a réitéré sa volonté de faire plus et mieux pour renforcer l'amitié et la coopération sénégalaise européenne. « Ma disponibilité sera constante pour œuvrer avec les partenaires européens dans ce sens », a-t-il assuré devant le Président du Conseil européen.

LES PRIORITES D'UN MODELE ECONOMIQUE ENDOGENE D'INDUSTRIALISATION

Alors qu'il s'entretenait, lundi 22 avril

2024, avec le Président du Conseil européen, Charles MICHEL, le Chef de l'Etat, Bassirou Diomaye Diakhar FAYE, a rappelé les priorités des nouvelles autorités qui s'articulent autour d'un modèle économique endogène d'industrialisation avec le secteur primaire (agriculture, élevage et pêche) comme locomotive.

En effet, il faut rappeler que cette orientation correspond à l'Axe 2 du Projet pour un Sénégal souverain juste et prospère porté par le Président Bassirou Diomaye FAYE. Celui-ci, avant d'appeler les amis et partenaires du Sénégal à plus d'accompagnement, a élaboré des mécanismes de développement endogène ouvert pour une accélération de la croissance économique au Sénégal.

Des instruments qui vont de la mise en place des pôles économiques régionaux avec une vraie décentralisation, à la création d'un cadre de l'Etat interventionniste et stratège, à travers : un Etat qui doit s'émanciper des in-

jonctions des bailleurs de fonds internationaux ; un Etat interventionniste pour un développement endogène des chaînes de valeurs agricoles ; un Etat interventionniste pour l'accès aux marchés publics des entreprises à capitaux nationaux ; un Etat interventionniste pour permettre la création et le développement des PME agro-industrielles ; un Etat interventionniste dans l'appui des champions nationaux ; un secteur privé très fort grâce au renforcement des capacités des entreprises et au développement des chaînes de valeur des produits miniers et pétroliers ; des infrastructures économiques renforcées : chemins de fer, électrification, services postaux, télécommunications, réseau routier.

P. A. DIOP



Entrée du Parc Niokolo Koba

Ces menaces qui pèsent sur le parc national du Niokolo-Koba

Le Parc national du Niokolo- Koba est une biodiversité exceptionnelle située au sud-est du Sénégal. Mais cette « beauté naturelle » est en péril depuis plusieurs années maintenant. Dans sa rubrique « Au Cœur des Territoires » du mois d'Avril 2024, le Magazine « ECHOS DES TERRITOIRES » pose la problématique des menaces qui pèsent sur ce patrimoine mondial de l'Unesco.

Le Sénégal est le pays d'Afrique de l'Ouest au Sahel avec le plus de sites inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. L'un d'eux est le Parc National du Niokolo Koba, devenue une réserve de Biosphère depuis 1981, avec une biodiversité unique et une beauté naturelle de 1 million d'hectares, situé au sud-est du Sénégal.

Le Parc National du Niokolo Koba abrite les derniers spécimens d'espèces emblématiques d'Afrique de l'Ouest : le lion, le léopard, l'élan de Derby, le chimpanzé, le potamochère, le lycaon, l'éléphant et l'hippopotame noir. La plupart de ces espèces sont en voie d'extinction dans ce Parc national qui est l'un des tout premiers d'Afrique (créé en 1926).

Comme de nombreux sites à travers le monde et particulièrement en Afrique de l'Ouest, le Parc national du Niokolo Koba fait face à plusieurs problèmes de conservation d'origine naturelle et anthropique, notamment liés aux ac-

tivités illégales, à la prolifération d'espèces terrestres invasives et exotiques, à l'exploitation minière ou encore à l'impact de l'agriculture.

Activités. Celles-ci ont conduit à son inscription sur la Liste du patrimoine mondial en péril depuis 2007.

Le Parc national de Niokolo-Koba constitue une exception parmi les échecs qu'a souvent connue la politique de protection de la faune dans beaucoup de pays d'Afrique francophone. Il n'en demeure pas moins qu'il connaît un certain nombre de difficultés dont le braconnage n'est pas la moindre. Du strict point de vue de la gestion du parc, la chasse clandestine pratiquée par les populations riveraines est effectivement le problème le plus délicat mais il y a des hommes qui risquent quotidiennement leur vie pour le résoudre. Il s'agit bien des gardes. Il faut reconnaître que le Niokolo- Koba est géré par un personnel motivé, courageux et compétent.

La tentation du braconnage est d'autant plus forte qu'un certain nombre de familles vivaient il y a encore quelques années dans la zone désormais classée.

D'autres menaces pèsent sur le parc. Parmi elles, la pression agraire est des plus graves, surtout sur la périphérie occidentale, en Haute Casamance, où, elle s'ajoute à une pression pastorale non négligeable. La pression agraire est liée à l'accroissement démographique.

Ainsi, des biotopes "sauvages" jusqu'alors gérés par la cueillette et la chasse ont été détruits.

Localement des phénomènes d'érosion excessive sont apparus. La faune a disparu et la végétation s'est parfois appauvrie dans des proportions considérables notamment par la disparition de forêts- galeries qui, sous ces latitudes, sont presque toujours la condition nécessaire au maintien d'une vie animale sauvage équilibrée.



Il est difficile de déterminer combien de lions d'Afrique ont disparu à cause du braconnage. Ce que l'on sait toutefois, c'est que leur aire de répartition d'origine s'est réduite de 99 %, selon l'Union internationale pour la conservation de la nature, chargée d'attribuer des statuts de conservation aux espèces.

Dans le Niokolo-Koba, le braconnage, l'expansion de l'agriculture et l'incidence croissante des feux de forêt ont conduit l'UNESCO à ajouter le parc à sa Liste du patrimoine mondial en péril en 2007. Non loin de là, l'exploitation artisanale de l'or a également intensifié les pressions.

« Il y a des problèmes à résoudre », déclarait Jacques Gomis, le responsable du parc. « Nous voulons que le parc ne figure plus sur la liste rouge. L'objectif est fixé à 2024. »

Les cours d'eau de Gambie et du Niokolo Koba alimentent un paysage diversifié de forêts, de plateaux et de vallées. Le parc abrite non seulement les populations de lions, de chimpanzés et d'éléphants les plus au nord et à l'ouest du monde, mais aussi des éléphants de Derby, des lycaons, des léopards, des hyènes, des babouins, des kobas (les antilopes rouannes qui ont donné leur nom au parc), près 60 autres espèces de mammifères et plus de 300 sortes d'oiseaux.

« Nous risquons d'assister

à l'extinction d'une petite population après l'autre »

Pourtant, le parc du Niokolo-Koba et ses quelques lions restent inexplorés. « D'un point de vue scientifique, c'est encore à étudier », nous apprend-on. « Il y a encore tellement de choses que nous voulons et devons apprendre, notamment sur les lions, si nous voulons les sauver », nous confie-t-on.

En Afrique de l'Ouest, c'est la course contre la montre pour sauver les lions. Il est essentiel de recueillir un maximum d'informations sur les lions du Niokolo-Koba, espèce encore méconnue de lions d'Afrique, qui sont en danger critique d'extinction en raison du braconnage de leurs proies et des nombreux incendies dans la région.

Dans toute l'Afrique de l'Ouest, on ne compte qu'entre 121 et 374 lions adultes, selon Philipp Henschel, directeur de Panthera pour la région et responsable du projet à Niokolo-Koba, qui a commencé à recenser les lions dans le parc en 2011. Outre les lions du Sénégal, un certain nombre d'entre eux vivent dans le complexe W-Arly-Pendjari, un site naturel transfrontalier déchiré par les conflits, où se rencontrent le Niger, le Bénin et le Burkina Faso ; d'autres survivent dans deux très petits parcs au Nigeria. Lorsque Henschel a commencé à étudier les lions du Niokolo-Koba (à ce jour, il a mené deux enquêtes), il estimait qu'il n'y avait qu'une dizaine de

félins et, selon lui, aucun des gardes du parc n'avait jamais vu de lion.

« Nous risquons d'assister à l'extinction d'une petite population après l'autre », dit Henschel à propos des lions d'Afrique. « Puis il ne nous en restera que quelques-uns en Afrique australe. » Au cours des deux dernières décennies, la population globale de lions du continent a diminué de moitié. Les chiffres exacts sont difficiles à déterminer, mais il reste probablement entre 20 000 et 25 000 lions sauvages aujourd'hui.

C'est la raison pour laquelle il est si important d'étudier dès maintenant les lions du Niokolo-Koba, affirme Henschel. « Nous devons être plus rapides que les braconniers. »

Pour les lions, le braconnage a transformé certaines parties du Niokolo-Koba en « zones de guerre », explique Henschel. Diverses actions menées autour du périmètre ont visé à sensibiliser les communautés locales à l'importance du parc, mais à ce jour, les incendies et la chasse illégale n'ont pas cessé. En général, les braconniers veulent des animaux plus gros comme les antilopes, les proies dont les lions ont besoin pour survivre. « Le syndrome du parc vide » était le diagnostic de Bertola sur les zones extérieures du Niokolo-Koba lors de sa visite en 2014.

« Il est très difficile d'interdire à quelqu'un qui tire sa nourriture de la brousse de venir », explique Mamadou



Taurotragus derbianus - Eland de Derby ou Eland géant

Sall, un des gardes du parc. La chasse est à la fois un moyen de subsistance et un commerce, pratiquée principalement par des Sénégalais mais aussi par des personnes de la Guinée, non loin de là. Ils utilisent des fusils de chasse.

Les gardes du parc luttent avec ténacité pour que les petites populations de lions d'Afrique ne s'éteignent pas. Mais leur préservation n'est pas l'unique objectif.

« Nous sommes au cœur de la brousse, dans la région centre-nord du parc, décimée par des décennies de braconnage et d'incendies ; la quasi-totalité des broussailles a brûlé ». C'est le constat alarmant fait par des gardes du parc.

Une valeur universelle exceptionnelle

Situé en zone soudano-guinéenne, le Parc National du Niokolo-Koba est caractérisé par l'ensemble des écosystèmes typiques de cette région, sur une superficie de 913 000ha. On y note des formations de forêts-galeries, des savanes herbacées inondables, des mares, des forêts sèches et denses ou claires à sous-bois, des pentes et collines rocheuses et des Bowés dénudés, arrosées par des grands cours d'eau (Gambie, Sereko, Niokolo, Koulountou). Cette diversité floristique remarquable justifie la présence d'une grande richesse faunique marquée par : l'élan de Derby (la plus grande des antilopes d'Afrique), le chimpanzé, le lion, le léopard, une importante population d'éléphants et de très nombreuses espèces d'oiseaux, reptiles et amphibiens.

Le Parc national du Niokolo-Koba regroupe l'ensemble des écosystèmes particuliers de la zone bioclimatique soudanienne tels que des grands cours d'eau (Gambie, Sereko, Niokolo, Koulountou), leurs forêts-galeries, des savanes herbacées inondables, des mares, des forêts sèches et denses ou claires à sous-bois, des pentes et collines rocheuses, et des Bowés dénudés. Le bien abrite une diversité faunique remarquable et unique dans la sous-région. On y dénombre plus de 70 espèces de mammifères, 329 espèces d'oiseaux, 36 espèces de reptiles, 20 espèces d'amphibiens et un nombre important d'invertébrés. Les lions, réputés les plus grands d'Afrique, constituent une attraction particulière, ainsi que les élans de Derby, les plus grandes antilopes qui soient. D'autres espèces importantes sont aussi présentes comme l'éléphant, le léopard, le chimpanzé et le lycaon. La richesse des habitats doit être notée, tout comme la diversité de la flore, importante avec plus de 1500 espèces de plantes.

Les priorités pour la protection et la gestion du bien sont donc de mettre en œuvre des mesures urgentes pour faire cesser le braconnage, d'améliorer le programme de suivi écologique du parc

D'une superficie approchant le million d'hectares, le Parc national du Niokolo-Koba a une taille suffisante pour qu'on y distingue les aspects majeurs du fonctionnement de l'écosystème de type savane guinéenne, et pour garantir la survie des espèces qui s'y

trouvent. Toutefois, des rapports indiquent un braconnage considérable des éléphants. Les barrages envisagés sur la Gambie et le Niokolo-Koba sont également un sujet de préoccupation car ils auraient des conséquences désastreuses pour l'intégrité écologique du bien.

Le parc est géré par une administration de gestion placée sous la tutelle directe de l'Etat à travers le ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature et la Direction des Parcs Nationaux. En 2002, un plan d'aménagement et de gestion a été élaboré. Ce plan devrait être mis à jour selon des révisions régulières afin de renforcer la conservation du bien en le dotant des ressources adéquates pour sa mise en œuvre effective.

Les priorités pour la protection et la gestion du bien sont donc de mettre en œuvre des mesures urgentes pour faire cesser le braconnage, d'améliorer le programme de suivi écologique du parc, de mettre en place un plan de survie des espèces menacées, de remédier à l'assèchement prématuré des mares et leur envahissement par les végétaux ou de trouver des solutions alternatives, et de minimiser les mouvements illégaux de bétail. Il est aussi nécessaire d'améliorer la coopération transfrontalière et les mesures visant à protéger les zones tampons et les corridors écologiques à l'extérieur du parc. Pour la gestion à long terme, la protection du bien devra être une priorité de la politique, des projets et des budgets nationaux avec l'aide des partenaires au développement.

Sonia BASSE



Kamaguène, séance de lutte traditionnelle

Le "Kamaguène" : la fête des récoltes en pays Kassa

Événement très important en pays Diola du Kassa, le "Kamaguène" est une fête traditionnelle ancestrale annuelle d'action de grâce à Dieu « Atémit » pour la bonne récolte. Les festivités de l'édition de cette année se sont déroulées en grande pompe les 20, 21 et 23 février...

Le "Kamaguène", ou la fête des récoltes, organisée depuis un passé lointain, est toujours commémoré par les Diola de la communauté rurale de Mlomp dans le département d'Oussouye, en Casamance.

Après avoir ouvert le bal sur les trois premiers jours d'activités comme il est de coutume, Mlomp a passé le témoin au village de Kagnout la semaine d'après pour assurer la deuxième et dernière manche du "Kamaguène", les 20, 21 et 23 février.

Ce rendez-vous, qui marque officiellement la fin des récoltes du riz, le début de l'an et le moment de renouveler leur reconnaissance envers Dieu « Atémit », pour l'abondance de ses bienfaits, a regroupé du beau monde sur la place publique du village de Kagnout. Le programme qui se déroule autour de séances de lutte traditionnelle réservées aux jeunes célibataires a permis de découvrir des

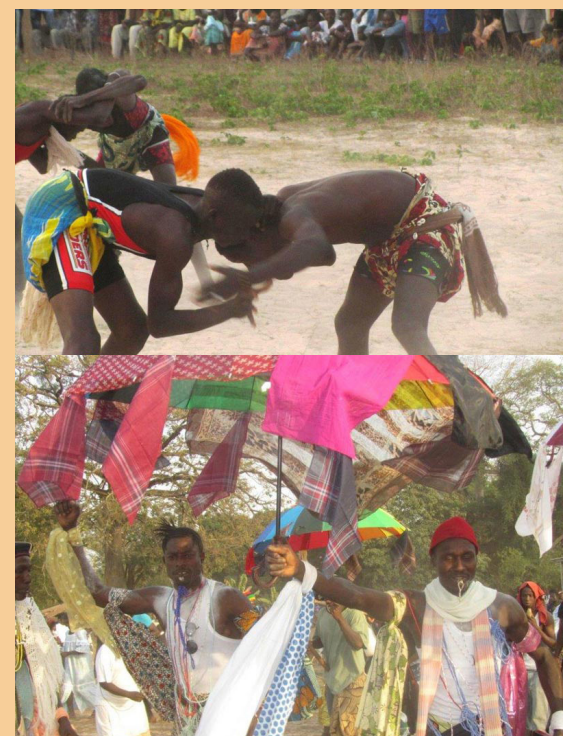
combattants à la fois courageux, techniques et surtout fair-play.

C'était aussi, comme le veut la tradition, l'occasion de présenter les couples qui vont se marier durant cette année. Les hommes arborent des costumes spécifiques et tiennent un parapluie, les filles mettent leurs plus beaux habits et défilent dans l'enceinte. C'est dans une telle ambiance que le "Kamaguène" de cette année s'est déroulé devant un public nombreux, dont les touristes et des populations locales venues des villages de Samatite, Elinkine, Carabane, Kagrouse...

Il faut aussi souligner que cette fête marque la date de mise en liberté des animaux domestiques qui étaient retenus pour protéger les rizières. Et pendant cette période, la solidarité et le partage prennent une dimension plus festive, avec la préparation de copieux repas dans toutes les familles, des plats traditionnels spéciaux à base de produits entièrement locaux...

Plus qu'une fête, le "Kamaguène" se présente ainsi comme un système d'organisation, à la fois socio-culturel et politico-administratif. Pour retenir la date, le « prêtre » dépositaire de cette mission entre en conclave avec

les esprits et consulte un groupe de sages. Après cet exercice, l'annonce officielle se fait par un chant spécifique de fête. Cette chanson est spontanément reprise par tout le monde, particulièrement les jeunes qui chantonneront à fond pendant cette semaine qui précède les festivités. Passée cette période, personne n'a le droit d'entonner cette chanson, sous peine de répression divine





Des enfants devant une bibliothèque

Salon international du livre de Matam (SILIMA)

La deuxième édition du Salon international du livre de Matam (SILIMA) se déroulera du 2 au 4 mai prochain, au centre culturel régional, avec au menu plusieurs activités littéraires.

Du 2 au 4 mai / Matam
Cet évènement, initié par Abdourahmane Diène, professeur de français au lycée d'Ogo, est placé sous le thème « Lire pour se connaître, écrire pour s'entendre ».

Au cours de cette rencontre littéraire, l'ouvrage « Un mariage éclair » de Mamoudou Sidy Bâ et celui de Ndongdy Bâ intitulé « Une rencontre inattendue » seront présentés.

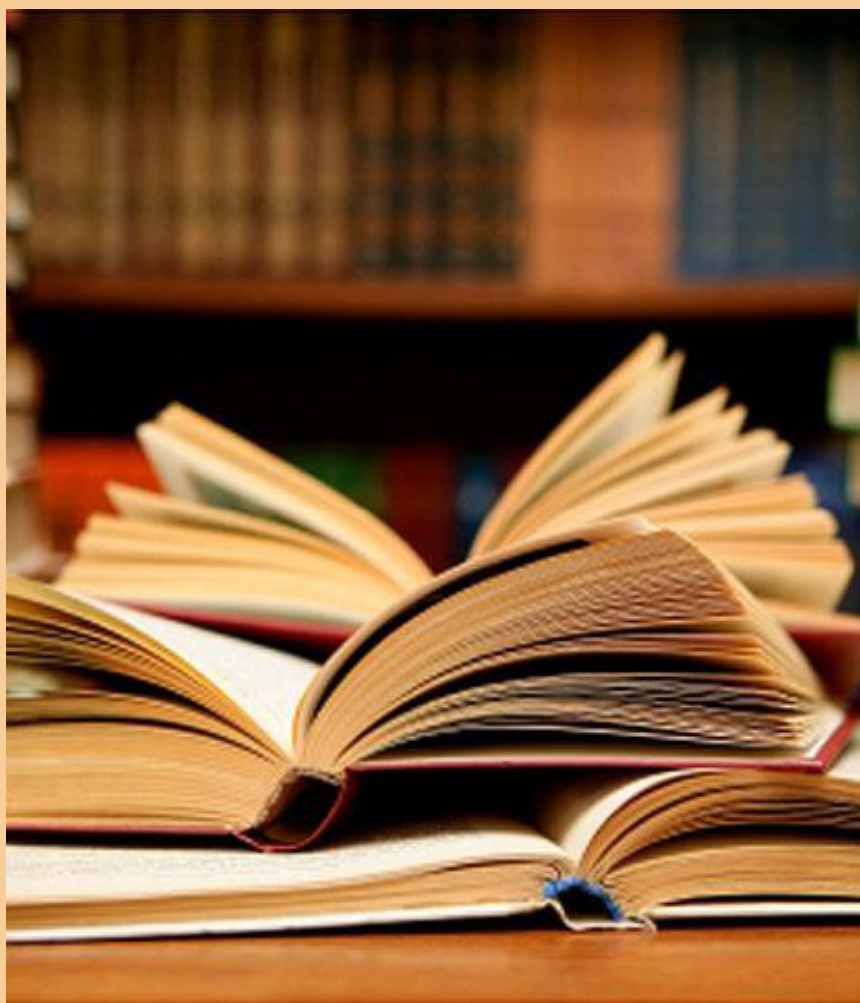
« Le ciel des illusions », un livre de l'écrivain tchadien, Adama Ra-

mou, fera également l'objet d'une présentation, qui sera modérée par Ousmane Mbaye, auteur du livre « Au banc des accusés ».

Une exposition d'ouvrages sur la littérature pulaar sera présentée par le duo Djinda Dème et Amadou Dia qui animeront en plus, une conférence sur le thème « Scolarisation des filles : et après ? ».

Les organisateurs annoncent également une prestation des élèves du lycée d'Ogo, des membres du Groupe « La Forge du Diène », des déclamations de poèmes et de slam, ainsi qu'un atelier d'écriture, qui sera animé par le poète et romancier, Ndongko Mbaye.

Source : APS



Plateforme ACT Pencum Goxx yi

Un portail pour nos terroirs



Pencum Goxx yi



La Plateforme des Acteurs territoriaux pour la Coopération territoriale

Créée à l'initiative de la Commission nationale du Dialogue des Territoires (CNDT), la Plateforme inscrit ses actions dans un partenariat étroit avec les associations d'élus territoriaux que sont l'Association des Maires du Sénégal (AMS) et l'Association des Départements, des ONG actives dans la décentralisation et le Développement territorial telles que IPAR, Enda GRAF SAHEL, Enda ECOPOP, des instituts et écoles de formation tels que ISI, ESEA, UCAD et l'Université Gaston BERGER.

La Plateforme des Acteurs territoriaux pour la Coopération territoriale (PACT) poursuit les objectifs suivants :

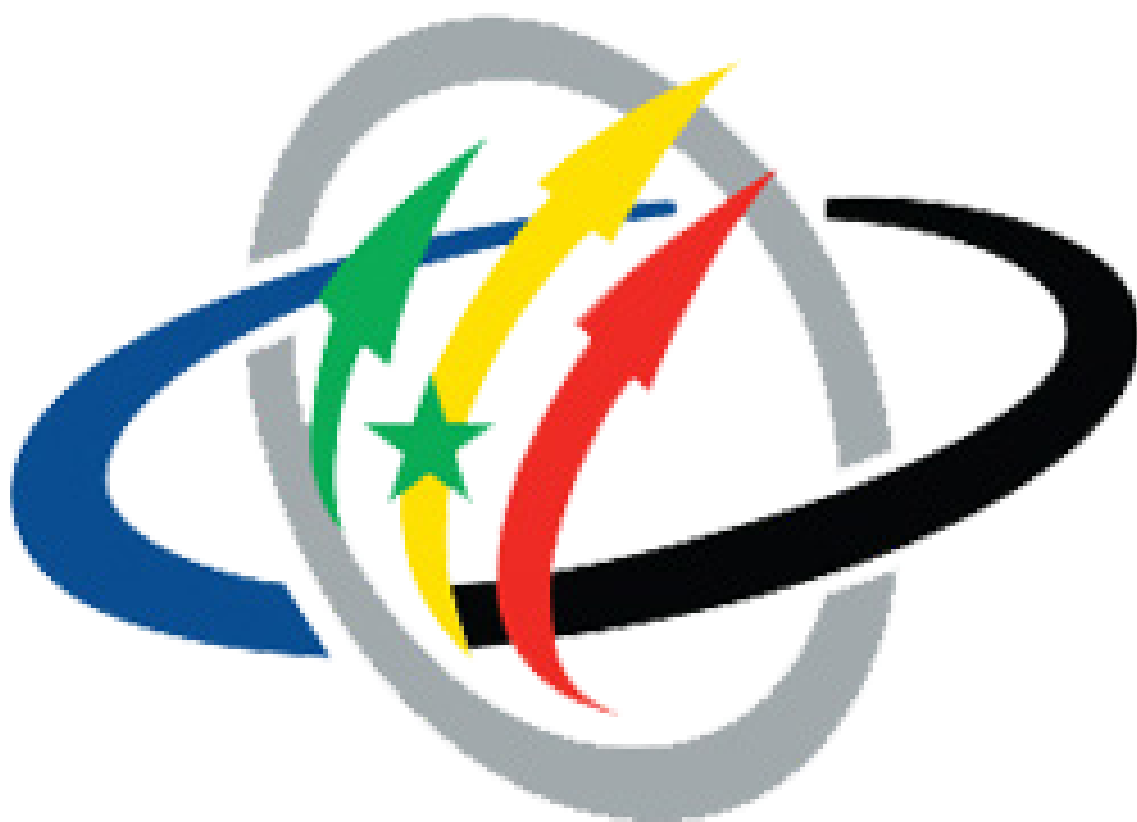
Favoriser le Dialogue des territoires à travers la mise en réseau des Collectivités territoriales autour de thématiques spécifiques à la Décentralisation notamment l'Intercommunalité et la Coopération territoriale ;

Encourager la capitalisation des bonnes pratiques et la synergie d'actions de développement communautaire entre les Collectivités territoriales, la Société civile et les Partenaires techniques et financiers ;

Faciliter la mise à disposition d'experts de la décentralisation pour accompagner les acteurs territoriaux dans leurs projets de coopération pour le développement territorial ;

Promouvoir les outils d'ingénierie territoriale innovants pour accompagner les Collectivités territoriales dans leurs missions de planification stratégique, d'identification et de formulation de projets et programmes de développement territorial.

Le lien pour accéder à la plateforme: pact.sn



CNDT

www.cndt.sn



Commission nationale
du dialogue des territoires



@CNDT_sn



cndtsn